



OCTOBRE 2026

Dans ce numéro :

Inauguration
Drones
Rentrée des enfants
Nouvelle association
Festival Alimenterre
Coupe d'arbres
Vente de légumes
Retour sur : Forum des associations, Hommages du 12 septembre, Journées du Patrimoine, Dédicaces, Conférences Gaudi et Académie française
Sélection de livres

Agenda

Vendredi 16/10 à partir de 18h30 :

Halloween avec EnFanti'Age et l'Espace Enfants – Départ chasse aux friandises place de la mairie – Soirée à La Grange (Food-Truck, buvette, concours de citrouilles...) à partir de 19h30

Samedi 17/10, à partir de 15h:

Tournoi de belote à La Grange avec Z'AS – 10€ par personne, nombreux lots (buvette et petite restauration)

Inauguration micro-crèche

La micro-crèche et l'agrandissement de l'espace enfants ont été inaugurés le 10 octobre en présence de nombreuses personnalités. Débuté en 2023, ce projet s'est terminé cet été. Une micro-crèche de **180 m2 pouvant accueillir 14 enfants** a été créée. L'agrandissement de l'espace enfants porte sur 190 m2 intégrant des vestiaires et des sanitaires pour les agents pour une surface totale de 460 m2. **Une soixantaine d'enfants profite quotidiennement de ces locaux.** Le coût des travaux s'élève à 1.6 M€ subventionnés à 58 %. Ces travaux illustrent concrètement notre volonté de faire du Subdray un village où il fait bon vivre, grandir et élever ses enfants. Avec ces installations, nous voulons préparer l'avenir de la commune. La municipalité forme le vœu que ces nouveaux espaces résonnent longtemps de rires d'enfants, qu'ils soient des lieux de découvertes, de partage et d'épanouissement.



Réglementation drones

L'utilisation des drones est soumise à une réglementation stricte de la part de l'état. En particulier, pour respecter la vie privée et la tranquillité des personnes, le **survol des agglomérations et des espaces publics est interdit** sauf si les vols sont à caractères professionnels (autorisation à demander).

Toute dérogation à cette règle pourra être punie d'une peine maximale d'un an d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Pour connaître exactement les règles en matière de pilotage de drones, veuillez-vous référer au guide DSAC rédigé par la Direction Générale de l'aviation civile.





Agenda (suite)

Mercredis 21 et 28/10 à
10h30 (jusqu'à 5 ans) et
15h (à partir de 5 ans) :

L'heure du conte à la
bibliothèque l'Encre et
la Plume

Mardi 27/10 à 18h30 :

Conseil Municipal en
Mairie

Samedi 7/11 de 9h à 12h :

Permanence de M. le
Maire, sur rendez-
vous uniquement

Mercredi 11/11 à 11h :

Cérémonie du 11
novembre, départ
devant la Mairie –
Verre de l'amitié à la
Maison des Clubs à
l'issue

Samedi 21/11 :

Atelier bienveillance

Samedi 21/11 à 17h :

Projection-débat à La
Grange avec l'AMAP,
« Au fil de l'eau, de
l'insouciance à la
désobéissance », dans
le cadre du Festival
Alimenterre

Rentrée scolaire et périscolaire 2026-2027

Les écoles du RPI Le Subdray / Saint-Caprais accueillent pour cette année scolaire un **total de 124 élèves**. La fermeture d'une classe à Saint-Caprais a contraint à une nouvelle répartition des élèves dans chacune des écoles. 60 enfants scolarisés au Subdray répartis sur 3 classes : PS/MS, MS/GS, CP/CE1 et 64 scolarisés à Saint-Caprais CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2. L'Espace Enfants ouvert en période scolaire offre un service d'accueil périscolaire accueillant les enfants scolarisés sur le RPI les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 18h30 avec goûter. Également, un service restauration pour les enfants scolarisés à l'école de Le Subdray, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h05 avec un temps de détente avant et/ou après le repas. Les mercredis, toujours en période scolaire, un Centre de Loisirs sans hébergement dédié aux enfants de la classe Moyenne Section à la classe de CM2, avec priorité aux enfants domiciliés à Le Subdray, est ouvert, quant à lui, de 7h00 à 18h30. La restauration y étant également assurée.

Serey Gym, bien plus qu'un sport, une école de valeurs

Fondé en 2018, le **Serey Gym** est une **association sportive** dédiée à l'enseignement et à la promotion du Kun Khmer, **art martial traditionnel cambodgien** également connu sous le nom de **boxe khmère**. Discipline ancestrale alliant techniques de percussion, maîtrise de soi et dépassement personnel, le Kun Khmer constitue bien plus qu'une simple pratique sportive : il est aussi un **formidable vecteur de transmission culturelle et de valeurs humaines**. L'école accueille aussi bien les débutants souhaitant découvrir les sports de combat que les pratiquants recherchant une activité physique complète, ou encore les compétiteurs désireux de se perfectionner. Chacun peut évoluer à son rythme, dans un environnement où le respect, la discipline, l'entraide et la persévérance occupent une place essentielle. Sous l'impulsion de son fondateur et entraîneur principal, Phano OUK, le Serey Gym s'est progressivement développé au-delà de notre territoire. Les combattants représentent régulièrement l'association lors de rencontres et **compétitions en France et à l'international**, notamment en Belgique, en Allemagne, en Angleterre et au Luxembourg.

L'association, basée désormais au Subdray, poursuit également son développement grâce à une collaboration avec l'Académie Martiale Évolution, permettant de proposer une pratique complémentaire du MMA (Mixed Martial Arts).

Au-delà des performances sportives, l'ambition de l'association reste avant tout de rendre les arts martiaux accessibles au plus grand nombre, de favoriser le lien social et de transmettre aux nouvelles générations le goût de l'effort et du dépassement de soi.





Agenda (fin)

Samedi 5/12 de 9h à 12h :
Permanence de M. le Maire, sur rendez-vous uniquement

Samedi 5/12 :
Noël des aînés à La Grange

Dimanche 6/12 :
Noël des enfants à La Grange

Mardi 8/12 à 18 h 30 :
Conseil municipal en mairie

Samedi 19/12 :
Téléthon à La Grange

Vie Pratique

Info ENEDIS

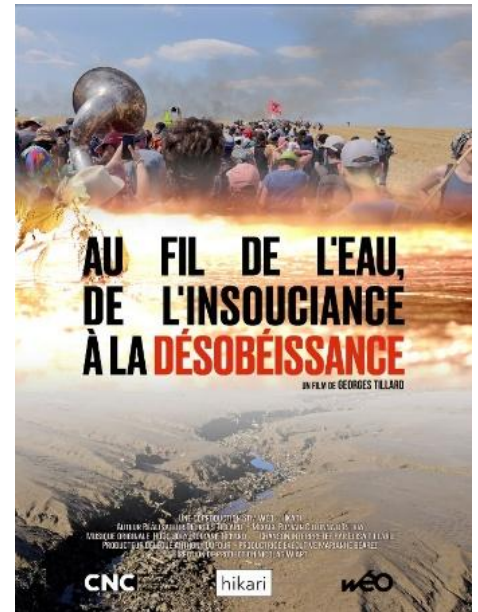
Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité, le mardi 27 octobre de 8h30 à 12h.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Projection / débat Festival Alimenterre

L'AMAP du Subdray organise dans le cadre du Festival Alimenterre, la projection du film « **Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance** » le 21 novembre à La Grange, à 17 h. Sécheresses, inondations, partout le cycle de l'eau a perdu la tête. Au-delà du désarroi des populations, ces catastrophes sont aussi la résultante des choix dans le développement de l'agriculture, l'industrie ou l'aménagement du territoire depuis la seconde guerre mondiale. Cette projection sera suivie d'un temps d'échanges. Gratuit, tout public.



Coupe de 2 résineux

Deux arbres vont être coupés afin de garantir la sécurité du voisinage. Ils sont situés derrière les courts de tennis. L'entreprise chargée des travaux va broyer le maximum de bois afin d'obtenir du paillage, mais il restera une grande quantité de bois sous forme de rondins de 1 mètre. Ceux-ci seront à la disposition d'habitants intéressés. Les modalités d'obtention seront prochainement communiquées.

Vente de légumes au Lycée Agricole

L'exploitation agricole du Campus du Haut-Berry (nouveau nom du Lycée Agricole) propose une **vente directe de légumes biologiques**, cultivés localement sur les terres de l'établissement.

Cette vente a lieu **tous les jeudis de 16h30 à 18h** au magasin de vente directe du campus (situé à côté de la grange après la barrière automatique).

Les légumes sont cultivés sur les terres du lycée agricole, certifiés Agriculture Biologique (AB), issus principalement de la **Ferme des Jardins du Sollier** du Subdray.

La disponibilité des légumes varie selon la saison et les récoltes.

La page ci-dessous est mise à jour chaque semaine avec les produits disponibles et leurs prix.

<https://bourges.educagri.fr/vente-de-legumes-bio-les-jardins-du-sollier/>

Paiement par chèque ou espèces.

Rens. :

emile.chavigny@educagri.fr

ou

ventealaferme18@educagri.fr

fr

ou

06.62.61.31.21





Vie Pratique

Heure civique

Et si je donnais une heure par mois pour aider ma commune ou un voisin ?

L'Heure Civique est une initiative portée par l'association Voisins Solidaires en partenariat avec la commune du Subdray. Ce dispositif invite chaque citoyen(ne) à consacrer une heure par mois pour apporter une aide ou un moment de présence à celles et ceux qui en ont besoin. En s'engageant dans l'Heure Civique, chaque volontaire participe à renforcer la solidarité locale et le lien social, essentiels au bien-vivre ensemble. La commune, en lien étroit avec ses partenaires, met à disposition un cadre sécurisé et adapté pour que cet engagement soit une expérience enrichissante pour tous. Une charte a été rédigée en ce sens. C'était une promesse de campagne, l'équipe municipale propose aux habitants du Subdray de se lancer dans l'aventure !

Vous êtes volontaire ou vous avez besoin de précisions ?

Contactez-nous à l'adresse : communication@le-subdray.fr



Forum des associations

Le traditionnel Forum des associations a eu lieu cette année le samedi 5 septembre à la Grange.

Ce fut l'occasion pour les adhérents, visiteurs et futurs adhérents d'échanger sur l'offre associative présente sur la commune.

Pour rappel, le tableau récapitulatif des associations avec les coordonnées, les lieux utilisés, les horaires d'activités ainsi que les dates de reprise a été publié dans le Vite dit de septembre.



Cérémonie du 12 septembre

Tous les 12 septembre a lieu une cérémonie rendant hommage aux résistants ayant sacrifié leur vie sur la commune.

À l'initiative du 1er Régiment d'Infanterie celle-ci est organisée devant la stèle érigée en mémoire de Paul DUBOIS, sauvagement assassiné.



Vie Pratique

Fleur de Vie

Erratum horaires du vite-dit de septembre

Biodanza : séances : Lundi de 14h à 16h.

Yoga du Rire : séances mensuelles, 1er dimanche du mois de 16h à 17h30

Retours sur évènements

Retrouvez sur le site communal des articles illustrés sur des événements passés :

<https://www.le-subdray.fr/page/2026-1>

Culte

Le calendrier des messes de l'église Notre-Dame du Subdray, géré par l'équipe paroissiale de Saint Florent sur Cher, est accessible par voie d'affichage à proximité de l'église

Vite dit octobre 2026

Journées européennes du patrimoine

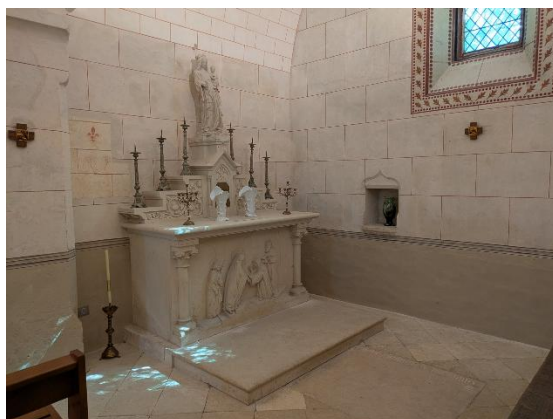
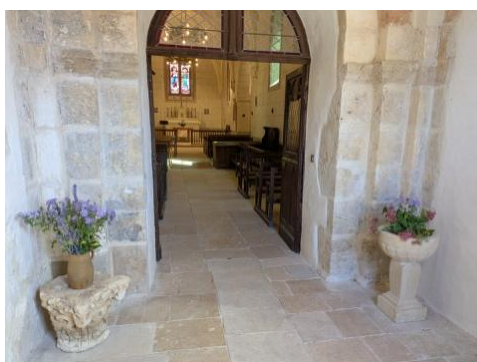


Cette année deux activités étaient programmées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine :

- Le **vendredi 18 septembre** a donné l'occasion de faire découvrir aux élèves de l'école du Subdray l'église Notre Dame, classée Monument Historique.
- Le **samedi 19 septembre** l'église était ouverte au public pour une visite libre.

Certains objets liturgiques ayant un intérêt patrimonial étaient pour la 1ère fois exposés dans un meuble installé à cet effet.

Cette exposition a été préparée par l'association Patrimoine et Mémoire et la Commission Communication/Culture/Patrimoine de la municipalité



Dédicaces à la bibliothèque

En marge du festival BulleBerry, le jeudi 1er octobre la commune du Subdray et sa bibliothèque ont invité les scénaristes **Kris et Swann Dupont** pour une séance de dédicaces.

Les auteurs de la bande dessinée « France profonde » ont pu commenter leur ouvrage aux lecteurs qui se sont déplacés.

Ces derniers en savent maintenant plus sur l'élaboration d'un album : scénaristes, dessinateurs, coloristes et éditeurs collaborent afin de proposer au public un large éventail de récits.



Vie Pratique

Aide au chauffage

Une aide au chauffage de 150 € est octroyée par le CCAS pour la période du 1er octobre 2026 au 31 mars 2027 (ancienne aide 120€)

Renseignements et demande en mairie.

Pièces à fournir : Avis de non-imposition + RIB

C.C.A.S. à l'écoute

Les personnes se sentant en situation de fragilité, qu'elle soit temporaire ou permanente, et éprouvant le besoin d'échanger et/ou d'être accompagnées, ont la possibilité de contacter la mairie qui fera suivre ensuite à l'équipe du C.C.A.S., en toute confidentialité

Location de salles

Pour tout renseignement concernant la location de salles, appeler le secrétariat de Mairie au 02 48 55 26 04. Ou courriel :

mairie@le-subdray.fr

Vite dit octobre 2026

Conférence Académie française



Le vendredi 2 octobre à La Grange, dans le cadre de l'année George Sand, et à l'occasion de la parution de son roman « Un papillon sur la coupole », l'animatrice culturelle **Ghislaine Antoine** alias Squirrelito a présenté une conférence sur l'Académie française. Les principaux thèmes abordés étaient son histoire, une visite des lieux par diaporama, la question des femmes... Et si George Sand avait été élue à l'Académie ! Cette conférence était proposée à la commune du Subdray par le service culturel du Conseil Départemental du Cher.

Conférence Gaudi

C'est à l'occasion du centenaire de la disparition d'Antonio Gaudí que **Daniel Anguera**, professeur d'espagnol, a évoqué le parcours du célèbre architecte le vendredi 9 octobre à la bibliothèque. Daniel a commencé par présenter l'arbre généalogique d'Antonio Gaudí, puis a évoqué son enfance à Ruidoms avant de parler de ses études et de sa carrière.

Un pot de l'amitié est venu clôturer cette belle soirée qui a donné à une vingtaine de personnes l'occasion de découvrir les aspects plus intimes du parcours d'Antonio Gaudí, architecte de génie. L'argent récolté « au chapeau » sera versé au profit d'une association pour les réfugiés dont s'occupe Daniel Anguera. Culture et générosité vont de pair !



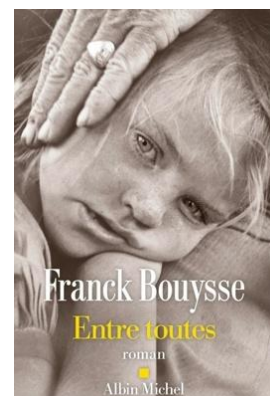
Bibliothèque

Don de livres : Un grand merci aux personnes faisant régulièrement des dons de livres à la bibliothèque !

Les coups de cœurs littéraires du mois de la bibliothèque « L'encre et la plume » :

- « Le sang des nôtres » d'Emmanuel Grand
- « Sissi, la fabrique d'un malheur » de Laurène Vernet
- « Entre toutes » de Franck Bouysse

Et pour les enfants leur sorcière préférée : « Dans le ventre de Cornebidouille » de Pierre Bertrand



Mairie du Subdray • 4, rue du Bois Rollet • Tél. 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr • mairie@le-subdray.fr